



Orange investira 2 milliards d'euros dans la fibre en France d'ici 2015

Orange se félicite de la clarification du cadre réglementaire récemment intervenue dans le déploiement du très haut-débit et estime que les conditions sont aujourd'hui réunies pour une reprise des investissements dans ce domaine. Orange envisage d'investir environ 2 milliards d'euros d'ici 2015 dans la fibre optique dans les zones très denses, telles que définies par l'ARCEP (zone 1) et au-delà dans les zones les plus denses.

Le Groupe investit déjà en France près de 3 milliards d'euros par an dans ses réseaux et ses infrastructures pour le grand public et les entreprises, afin d'apporter la meilleure qualité de service pour ses clients. Avec ce nouveau programme, le Groupe n'envisage pas de modifier substantiellement le montant de ses investissements en France, dont une partie importante est et continuera d'être consacrée à la modernisation et à la maintenance de son réseau et de son infrastructure de services.

Ce programme ambitieux bénéficiera des enseignements tirés de la phase de pré-déploiement menée depuis 2007 par le Groupe et conjointement avec d'autres opérateurs sous l'égide de l'ARCEP. Au 30 septembre 2009, Orange comptait 33 000 clients à son offre « la fibre ».

Orange partage ainsi l'ambition des pouvoirs publics d'aménagement numérique du territoire en très haut-débit, libérateur des usages et facteur de compétitivité.

Dans les zones très denses, le déploiement reprendra dans les neuf agglomérations¹ déjà couvertes et en Île-de-France. Ce déploiement sera également étendu dès 2010 dans de nouvelles villes telles que Cannes, Montpellier, Orléans, Rennes, Strasbourg et Toulon.

Conformément à la décision de l'ARCEP, Orange présentera au mois de février une offre de mutualisation des câblages dans les immeubles et sera ainsi à même de prendre sa part dans ces investissements au même titre que les autres acteurs du marché.

Orange prévoit également d'investir dans les zones denses (zone 2). Une phase d'expérimentation sera menée à Chatou (78) et Oullins (69) avant un déploiement plus large dès que possible dans six villes dès 2010 : Brest, Dijon, Le Havre, Pau, Reims et Valenciennes.

Orange est par ailleurs ouvert à différentes formes de co-investissement avec d'autres opérateurs dans la zone 2. Un accord a ainsi été signé avec SFR pour réaliser des tests opérationnels à Palaiseau et à Bondy en préparation d'un contrat de co-investissement. Des discussions sont en cours de finalisation pour l'étendre à Free et à une troisième ville. Cet accord peut s'ouvrir à d'autres opérateurs.

L'objectif d'Orange est d'être présent dans toutes les régions métropolitaines d'ici 2012, sur environ 45 agglomérations, puis dans tous les départements métropolitains ainsi que trois départements d'outre-mer d'ici 2015.

Pour les zones les moins denses (zone 3), Orange est également ouvert à des partenariats avec les collectivités locales pour accélérer le déploiement de la fibre avec, si le cadre réglementaire le favorise, une étape intermédiaire constituée par la montée en débit du réseau existant (FTTC²).

¹ Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice et Toulouse.

² Fiber to the curb





A propos d'Orange

Orange est la marque phare de France Télécom, un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde. Elle compte 126 millions de clients, pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. En 2008, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 53,5 milliards d'euros (38,1 milliards d'euros sur les neuf premiers mois de 2009). Au 30 septembre 2009, le Groupe comptait près de 190 millions de clients dans 32 pays, dont 128,8 millions de clients du mobile et 13,4 millions de clients ADSL dans le monde. Orange est le troisième opérateur mobile et le deuxième fournisseur d'accès Internet ADSL en Europe et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

La stratégie du Groupe est fondée sur la convergence et l'innovation. Elle se caractérise par la maîtrise des coûts et vise à faire d'Orange l'opérateur intégré de référence pour les services de télécommunications en Europe. Aujourd'hui, le Groupe reste concentré sur son cœur de métier d'opérateur de réseau, tout en développant ses positions sur des nouvelles activités de croissance. Afin de répondre aux attentes des clients, le Groupe s'efforce de fournir des produits et des services simples et conviviaux, grâce à son modèle de performance durable et responsable qui peut s'adapter aux conditions d'un éco-système en pleine mutation.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.
Pour plus d'informations : www.orange.com, www.francetelecom.com, www.orange-business.com

Contacts presse :

Tom Wright, Louis-Michel Aymard: +33 1 44 44 93 93, service.presse@orange-ftgroup.com

